

Synthèse régionale

L'activité économique reste bien orientée en 2019

Déborah Caruso (Insee)

Après le dynamisme constaté en 2018, année marquée notamment par une saison touristique exceptionnelle, l'activité reste bien orientée en 2019 même si le bilan est plus nuancé.

Croissance de l'emploi

En 2019, la hausse annuelle de l'emploi salarié total se poursuit (+ 1,9 % après + 2,1 % en 2018). La croissance régionale reste plus dynamique qu'au niveau national (+ 1,1 %). En un an, l'île bénéficie de 2 240 postes supplémentaires. La hausse ralentit dans la construction tandis qu'elle s'intensifie dans le tertiaire marchand. L'industrie reste bien orientée malgré une légère baisse d'effectifs dans le secteur agro-alimentaire. Parallèlement, les déclarations préalables à l'embauche (DPAE) auprès de l'Urssaf continuent d'augmenter, mais à un rythme de + 2 % après + 7 % en 2018.

Cette amélioration sur le plan de l'emploi permet de prolonger la baisse du taux de chômage régional amorcée en 2015. Avec 8,2 % de la population active, il reste désormais proche du niveau national (8,1 %). Pour la seconde année consécutive, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi diminue (- 5,3 % pour la catégorie A) grâce à la stabilité des inscriptions et davantage de sorties. Tous les publics bénéficient de cette embellie. Ainsi, le nombre des demandeurs d'emploi âgés de 50 ans ou plus diminue pour la première fois en dix ans. À l'instar du nombre de chômeurs de longue durée, l'île enregistre pour cette catégorie la plus forte baisse relative des inscriptions en France.

Progression plus modérée des chiffres d'affaires et des investissements

Les entreprises enquêtées par la Banque de France témoignent d'une hausse de leur chiffre d'affaires (CA) mais souvent à un rythme plus modéré qu'en 2018, exception faite des services marchands. Dans ces activités, la tendance est en effet défavorable en lien avec les baisses de CA

des services aux entreprises (- 1,5 %) et de l'hébergement (- 0,9 %).

La distribution du crédit aux entreprises ralentit son développement (+ 6,8 %), mais reste bien orientée notamment par les crédits à l'équipement (+10,6 %).

Cette légère perte de vitesse est également constatée via les CA déclarés à la Direction régionale des finances publiques (DRFIP) par les entreprises soumises à TVA. Ils croissent de 4,9 % en 2019 après 5,9 % un an avant. Les recettes de TVA progressent de 5,5 % alors que les recettes de l'impôt sur les sociétés augmentent de 0,72 % sur l'année. Les investissements des entreprises observés à partir de la TVA déductible sur immobilisations, sont en hausse plus modérée qu'en 2018 (4,5 % après une hausse historique de 17,9 %).

En revanche, les créations d'entreprises s'accélèrent : le nombre de nouvelles immatriculations croît de 14,8 % en 2019 (après 10,5 % en 2018). Cet élan repose principalement sur l'essor des entreprises individuelles (+ 49,8 %). Parallèlement, les défaillances d'entreprises se réorientent à la hausse (+ 3,0 %) après deux années de repli.

Le tertiaire marchand toujours dynamique

Le tertiaire marchand, qui concentre 46,4 % des salariés de la région, crée encore plus d'emplois sur un an (+ 2,5 % en 2019 après + 1,9 % en 2018). L'hébergement-restauration est le segment le plus dynamique (+ 6,0 %). Tous les secteurs du tertiaire marchand créent de l'emploi excepté les services immobiliers qui stagnent.

L'industrie maintient le cap

La tendance haussière se maintient dans l'industrie. L'emploi salarié progresse de 1,2 % sur un an (soit 80 emplois supplémentaires), pourtant les DPAE baissent de 2 % dans ce secteur. Les industriels indiquent à la Banque de France une croissance globale de 2,0 % de leur CA. L'agroalimentaire, qui constitue la principale branche industrielle

régionale, se stabilise (- 0,3 % d'emplois salariés et + 0,7 % de son CA).

Retournement de tendance pour le transport et la fréquentation touristique

Le nombre de passagers accueillis dans les ports et aéroports insulaires (plus de 9 millions de voyageurs) baisse de 3,3 % sur un an. Pour la première fois en huit ans, le trafic aérien diminue (- 0,6 %). Il reste toutefois supérieur aux flux maritimes qui reculent à nouveau (- 3,9 %).

Après quatre années de hausse, la fréquentation des hébergements touristiques professionnels marchands s'inverse. Elle décroît de 6,7 % soit 10,5 millions de nuitées. Dans un contexte météorologique moins favorable, l'hôtellerie, l'hôtellerie de plein air et les autres hébergements collectifs de tourisme enregistrent des baisses de fréquentation (respectivement - 3 %, - 6,9 % - 9,9 %), notamment de la clientèle venant de l'étranger.

Une situation contrastée dans la construction

En 2019, les autorisations de construire diminuent fortement (- 22,4 %) et concernent 5 000 nouveaux logements.

Pourtant, suite aux augmentations des autorisations en 2017 et 2018, le nombre de logements commencés augmente nettement en 2019 (+ 19,2 %) avec 5 100 mises en chantier. Parallèlement, les mises en vente de logements sont en baisse de 40,5 %, tandis que les ventes effectives croissent de 13,9 %.

Les entreprises interrogées par la Banque de France se prononcent sur une bonne orientation de leurs chiffres d'affaires (+ 2,9 %). Le second œuvre est très dynamique (+ 8,3 %), le gros œuvre croît modérément (+ 0,7 %) et les travaux publics faiblissent de nouveau (- 0,7 %).

Enfin, l'emploi dans le BTP demeure en hausse (+ 3,9 % après + 5,1 % en 2018).

L'agriculture mise à mal par le climat

En 2019, les températures supérieures aux normales mensuelles et les tempêtes à répétition mettent à rude épreuve la production agricole. En baisse, la quantité de fourrage reste proche des normales de

référence, mais sa qualité est globalement médiocre. Les productions animales se maintiennent. La production viticole et celle de clémentines sont les plus petites de ces cinq dernières années. En dépit d'une faible production le millésime

viticole 2019 s'avère de bonne facture. En revanche, la châtaigneraie reprend de la vigueur et sa production est de bonne qualité. Les récoltes d'olives sont aux dessus de leurs rendements habituels pour une année d'alternance. ■

Synthèse régionale

Impacts de la crise sanitaire et perspectives 2020

Guylaine Assouline (Drfip) ; Déborah Caruso (Insee) ; Cécile Delsol (Srise) ; Christian Mariani (Urssaf) ; Valérie Torre (Dirccete)

Après une année 2019 bien orientée, la crise sanitaire liée à la propagation du coronavirus et le confinement imposent un arrêt brutal de l'activité qui impacte très fortement la situation régionale dès le début d'année 2020.

La Corse, région la plus impactée

Au 7 mai 2020, l'activité économique française serait en baisse de 33 % par rapport à une situation normale, et atteindrait un niveau maximal en Corse avec -35 %. En outre, en prenant en compte la saisonnalité de l'économie insulaire, la baisse de la valeur ajoutée pourrait être supérieure d'un point (-36 %).

En effet, les secteurs surreprésentés sur l'île sont aussi ceux qui figurent parmi les plus impactés dans la période. En particulier, parmi les services marchands, le commerce, le transport et l'entreposage et l'hébergement-restauration enregistrent des pertes estimées entre 47 et 90 %. La construction, autre secteur surreprésenté dans l'économie régionale contribue fortement à l'impact en région (7 points). Au total, ces quatre secteurs expliquent conjointement 22 points de la baisse d'activité contre 14 points au niveau national. Compte tenu de sa structure productive, la baisse de l'activité se répercute de façon particulièrement marquée sur l'emploi en Corse. Ainsi, parmi les salariés présents en fin d'année dans les établissements de la région, 30 % exercent dans un secteur très fortement impacté par le ralentissement économique.

La situation est encore plus tendue pour les non salariés parmi lesquels 47 % sont dans des secteurs potentiellement très fragilisés par la crise économique. C'est la part la plus élevée des régions métropolitaines.

À cette menace sur les emplois présents dans les entreprises s'ajoute en région celle du report ou de l'annulation des recrutements saisonniers.

En effet, en année normale, le premier pic des embauches saisonnières a lieu au début du mois d'avril. Ainsi, environ 17 000 contrats débutent normalement entre le 15 mars et le 15 mai, ce qui représente une augmentation de 26 % de l'emploi par rapport aux postes occupés au 15 mars. Au premier rang, l'hébergement et la restauration assurent à eux seuls 44 %

de ces recrutements qui pourraient être drastiquement réduits en 2020 et cela à la veille d'une saison touristique incertaine. En outre, près de trois recrutements saisonniers sur quatre concernent d'ordinaire des résidents insulaires.

Les autres activités concernées sont le commerce de détail (12 % des postes qui auraient dû démarrer sur ces deux mois), les travaux de construction spécialisés (5 % des postes), les activités liées à l'emploi (notamment l'intérim) et les services relatifs aux bâtiments et aménagements paysagers ainsi que le commerce de gros (3 % chacun).

En outre, trois emplois sur quatre débutant à cette période sont occupés par des personnes résidant dans la région. Et les postes en question sont essentiellement occupés par des jeunes : la perte d'emploi atteint ainsi 18 % pour les moins de 25 ans contre 5 % chez les 55 ans et plus.

Ces non recrutements potentiels se traduisent dès le mois de mars par la chute des DPAE.

Chute des déclarations d'embauche notamment dans l'hébergement -restauration

Au premier Trimestre 2020, hors contrat d'intérim, les Déclarations Préalables à l'Embauche (DPAE) diminuent de 9 % par rapport au premier Trimestre 2019.

Sur le cumul des trois premiers mois de l'année, les Contrats à Durée Déterminée (CDD) chutent de 14 %. mais une hausse sensible (+2 %) est constatée sur les Contrats à Durée Indéterminée (CDI).

Par secteur d'activité, l'Hébergement et Restauration enregistre la plus forte baisse (-28 %) suivi par la construction (-13 %). Par département, la Corse du Sud enregistre une baisse des Déclarations Préalables à l'Embauche de -10% contre -8 % pour la Haute-Corse.

Avec le début effectif du confinement, la baisse des intentions d'embauche entre le 1^{er} et le 31 mars atteint -28 %. La diminution est plus forte concernant les Contrats à Durée Déterminée (-32 %) que les contrats à Durée Indéterminée (-15 %). Le net fléchissement de l'Hébergement et Restauration est confirmé sur le mois de mars avec une baisse de 48 % des DPAE. Les secteurs de l'industrie et de la

Construction suivent avec respectivement une perte de 28 % et 25 % des DPAE.

Hausse des demandeurs d'emploi et recours massif au chômage partiel

En Corse, les premiers effets visibles sur le marché du travail apparaissent dès mars et s'accentuent en avril avec une hausse significative du nombre de demandeurs d'emploi inscrits à pôle emploi. Fin avril 2020, l'ensemble des demandeurs d'emploi tenus de rechercher activement un emploi (catégories A, B, C), s'établit à 25 940, soit +19,6 % sur un mois après une hausse de 4,5 % un mois auparavant. Cette hausse significative se retrouve dans les deux départements mais est davantage marquée en Corse-du-Sud (+22,6 % contre +16,8 % en Haute-Corse).

L'accroissement des effectifs inscrits en avril 2020 provient principalement d'un très fort recul des sorties des listes de pôle emploi (-61,6 %). Tous les motifs de sorties sont en repli et particulièrement les reprises d'emploi (-78,6 % sur un mois). Les entrées à pôle emploi sont en revanche stables en avril (+0,3 % sur un mois après +8,7 % au mois de mars). Cette hausse contenue s'explique en partie par les mesures d'activité partielle qui offrent aux employeurs l'accès à des aides pour la prise en charge de tout ou partie de la rémunération de leurs salariés, et ainsi d'éviter de procéder à des licenciements.

Au regard du contexte sanitaire de l'année 2020, le dispositif d'activité partielle a d'ailleurs constitué une mesure phare de lutte contre la crise liée au covid19. Il a été renforcé afin d'en favoriser le recours et amortir le choc économique. En Corse, le recours massif au chômage partiel confirme le niveau élevé d'emplois menacés.

Ainsi, au 2 juin, 9 939 demandes d'autorisation préalable de mise en activité partielle ont été déposées pour 58 923 salariés et 33,2 millions d'heures chômées. Désormais, 74 % des établissements de la région et près de 8 salariés sur 10 du secteur privé sont susceptibles d'être concernés par l'activité partielle, soit une proportion plus importante qu'en moyenne France entière (68 % des établissements et 70 % des salariés). Toutefois, ces demandes ne se concrétiseront pas systématiquement. L'activité partielle s'est

imposée principalement aux établissements du commerce (23 % des demandes), de la construction (19 %) et de l'hôtellerie-restauration (16 %). Ces trois secteurs concentrent 57 % des demandes, 54 % des effectifs concernés et 59 % des heures chômées depuis le 1^{er} mars.

Autres soutiens à l'économie : reports de cotisations et fonds de solidarité

Face à l'épidémie du coronavirus Covid-19, le gouvernement a mis en place des mesures de soutien aux entreprises affiliées au régime général en leur octroyant le report des cotisations salariales et patronales, payables auprès de l'Urssaf. Un mois après la mise en place de ces mesures, 7 120 établissements du secteur privé en Corse ont reporté tout ou une partie du paiement de leurs cotisations sociales qu'ils devaient payer au 15 mars 2020 pour les entreprises de moins de 50 salariés, ou au 5 avril 2020 pour les entreprises de 50 salariés et plus. Ce décalage de paiement concerne 43,9 % des établissements actifs du secteur privé.

En Corse, l'industrie et la construction sont des secteurs particulièrement concernés par des taux de reports élevés. Parmi les grandes entreprises, le commerce est le secteur le plus impacté avec la fermeture des grands magasins spécialisés. Les Hôtels, Cafés et Restaurant sont impactés par une forte perte d'activité mais pour autant des reports de cotisations peu fréquents. Le secteur des services est globalement le moins concerné par ces reports.

Au cours des mois de mars et avril, la DRFIP a accordé à partir du fonds de solidarité « Volet1 COVID-19 » en moyenne 11 000 aides mensuelles pour 15 millions d'euros, soit un montant moyen de 1 375 euros par entreprise. Le dispositif perdure pour des montants similaires attendus en mai et juin. En complément 14 000 mesures de bienveillance ont été actées depuis le début de la crise (reports d'échéances ou délais de paiement, remboursement accéléré de crédits d'impôts, ou reports de plan CCSF) correspondant à 106 millions d'euros d'impôts.

Effondrement des créations d'entreprises

Au cours des mois de mars, avril et mai 2020 les créations d'entreprises s'effondrent en Corse. Cumulant à peine plus de 550 nouvelles entreprises sur ces trois mois, la région enregistre ainsi un recul des créations de près de 60 % par rapport aux mêmes mois de 2018 et 2019.

Dès le mois de mars les créations se contractent nettement dans l'île avec - 32 % par rapport à 2019. Le repli s'accentue sévèrement en avril (- 75 %) et mai (- 65 %). Cette chute est la plus importante de toutes les régions métropolitaines. Elle situe la Corse devant le Grand-Est et PACA où les créations s'effondrent aussi de 64 % en avril et presque autant en mai. Cette situation s'inscrit dans un contexte national en repli de 60 % sur ces deux mois.

En Corse, tous les secteurs sont impactés, mais la chute des créations est particulièrement forte dans les activités immobilières (- 82 %), la construction (- 86 %) et l'hébergement-restauration (- 83 %).

Le mois de mai prolonge cette tendance. Toutefois le repli est moins fort dans le secteur du bâtiment, compte tenu de la reprise des activités avec un peu d'avance sur la phase de dé-confinement.

Au niveau des défaillances, les effets de la crise se font encore peu sentir au 1^{er} trimestre 2020, les défaillances d'entreprises continuent leur repli. Cumulées sur 12 mois, la Corse enregistre 368 défaillances d'entreprises fin mars, soit une baisse de 9,6 % par rapport à la fin décembre, en partie en raison des aides octroyées qui masquent la visibilité.

Perte de débouchés pour l'agriculture

La fermeture des marchés, de la restauration, de certains commerces de proximité et l'annulation de foires et d'événements ont entraîné des pertes importantes de débouchés pour les producteurs. Avec le confinement, les consommateurs, ont reporté leurs achats sur des produits de première nécessité. Les produits locaux ont été délaissés en rayon, dans un contexte d'avant saison touristique atone. En amont, chez les producteurs et les industriels, les difficultés et les stocks se sont accumulés (fromages, charcuteries, vins etc) avec de fortes inquiétudes quant à la possibilité de pouvoir écouter la

production ces prochains mois : l'afflux touristique estival représente un important débouché pour l'agroalimentaire (et l'agritourisme) en Corse. En outre, les horticulteurs et les pépiniéristes ont dû suspendre temporairement leurs activités.

Parmi les faits marquants, dans la filière lait, certains éleveurs ont dû se résoudre à cesser la transformation faute de débouchés. Le lait a été cédé, sans valorisation économique, aux laiteries (elles-mêmes, confrontées à une mévente de leurs produits). Les agneaux et cabris destinés au marché sarde, n'ont pu être acheminés en Sardaigne.

La fermeture des frontières a entraîné une pénurie en main d'œuvre saisonnière d'origine étrangère, employée principalement dans les filières végétales (arboriculture, viticulture et maraîchage). Dans une période de forte activité, les professionnels ont dû se résoudre à adapter leurs calendriers de production, non sans difficultés.

En viticulture, composante majeure de l'économie agricole insulaire, l'activité commerciale a été fortement ralentie et a souffert de la perte de débouchés importants (fermeture des cafés, hôtels, restaurants et difficultés à l'export). Le devenir de la saison touristique, période où culmine la vente des vins insulaires, inquiète les vignerons, confrontés également à des problèmes de capacité de stockage, à l'approche la prochaine récolte (cuves pleines).

Pour faire face à la crise, outre les dispositifs de soutien public mis en œuvre auprès des entreprises, des mesures sectorielles ont été annoncées. Au niveau régional, elles ont été déployées par l'Office du Développement Agricole et Rural de la Corse (ODARC).

Pour soutenir la production locale, un partenariat avec les grandes et moyennes surfaces (GMS) de Corse, l'ODARC, l'Office de l'Environnement de la Corse (OEC) et la Chambre Régionale d'Agriculture a été établi pour mettre en valeur les produits en rayon. Des campagnes de communication ont été conduites. Comme au plan national, plusieurs initiatives de vente en circuits courts (drive fermiers, magasins de producteurs, livraisons à domicile...), ont connu, en cette période crise, un franc succès et ont permis à certains producteurs engagés dans cette démarche de bien vendre leur production. ■

Pour en savoir plus

- Impacts économiques de la crise sanitaire en Corse – Premiers éléments avancés de conjoncture, Insee Conjoncture Corse, mai 2020

Contexte national

L'économie française en ralentissement modéré en 2019 puis en forte chute début 2020

Thomas Ouin-Lagarde (Division Synthèse conjoncturelle, Insee)

L'activité a ralenti en 2019 dans presque tous les pays avancés

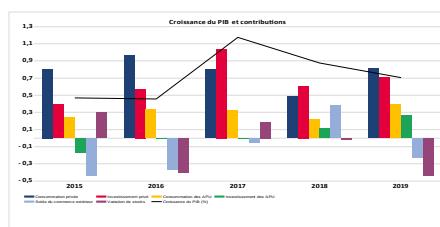
Les incertitudes politiques et économiques provenant notamment du *Brexit* ou de la guerre commerciale entre les États-Unis et la Chine ont pesé non seulement sur les échanges commerciaux mais aussi, plus globalement, sur l'investissement des entreprises et la croissance mondiale. Après un pic d'activité en 2018, l'activité aux États-Unis a ralenti en 2019 (+ 2,3 % après + 2,9 %), grevée par la décélération de la consommation des ménages (+ 2,6 % après + 3,0 %) et par l'essoufflement de l'investissement des entreprises (+ 2,1 % après + 6,4 %). En zone euro, l'activité a également ralenti, pour la deuxième année consécutive (+ 1,2 % après + 1,9 %) et malgré une politique monétaire de la Banque centrale européenne toujours accommodante. En particulier, l'activité a très nettement décéléré en Allemagne (+ 0,6 % après + 1,5 %) et en Italie (+ 0,3 % après + 0,8 %) mais a un peu mieux résisté en France (+ 1,5 % après + 1,8 %) et en Espagne (+ 2,0 % après + 2,4 %). En 2019, l'activité britannique a évolué par à-coups au gré des anticipations et des comportements de stockage avant la date, plusieurs fois reportée, du *Brexit*. En moyenne en 2019, l'activité y a crû de 1,4 % (après + 1,3 % en 2018).

En 2019, l'activité française a connu un nouveau ralentissement, quoique modéré

Après une année 2017 très dynamique (+ 2,3 %) et une décélération en 2018 (+ 1,8 %), l'activité a de nouveau ralenti en 2019 (+ 1,5 %, *figure 1*). Ce ralentissement est notamment à une dégradation des échanges extérieurs, qui ont contribué négativement à la croissance (- 0,2 point après + 0,4 point). En effet, les exportations en volume ont décéléré (+ 1,9 % après + 4,4 %) davantage que les importations (+ 2,5 % après + 3,1 %). Le ralentissement des exportations a concerné tant les produits manufacturés, notamment les matériels de transport, que les services. En revanche, la demande intérieure a nettement accéléré, soutenant la croissance (contribuant pour + 2,2 points, après + 1,4 point en 2018).

Cette accélération a été portée à la fois par les dépenses de consommation des ménages et des administrations publiques et par l'investissement total.

1 L'activité ralentit en 2019, freinée par le solde du commerce extérieur



Notes : croissance du PIB en % et contributions en point

Source : Insee, comptes nationaux, base 2014

La consommation des ménages a accéléré

Les dépenses de consommation des ménages ont accéléré en 2019 (+ 1,5 % en volume, après + 0,9 % en 2018), dans un contexte d'accélération du pouvoir d'achat du revenu disponible brut des ménages. Ces dépenses ont été soutenues, en particulier, par les achats de biens durables, notamment en équipement du logement, et par les dépenses de loyers, d'hébergement-restauration et d'autres services marchands.

L'investissement a été très dynamique

La formation brute de capital fixe de l'ensemble des agents économiques a accéléré en 2019 (+ 4,2 % après + 3,2 % en 2018), soutenue par l'investissement des ménages (+ 1,8 % après + 1,5 %) et par l'investissement public (+ 7,7 % après + 3,3 %), lui-même porté par l'investissement en construction des collectivités locales avant les élections municipales. L'investissement des entreprises est resté très dynamique (+ 3,6 % après 3,7 %), en particulier en services.

En 2019, le chômage a nettement baissé

L'emploi total a fortement accéléré en 2019, avec 358 000 créations nettes d'emplois tous secteurs confondus après 228 000 en 2018 (dont 287 500 créations nettes d'emplois dans le champ salarié public et privé, après 158 100 en 2018). Ainsi, le taux de chômage a poursuivi sa décrue, atteignant 8,1 % de la population active française¹ au quatrième trimestre 2019 après 8,7 % au quatrième trimestre 2018 (soit 8,4 % en moyenne annuelle en 2019 après 9,0 % en 2018).

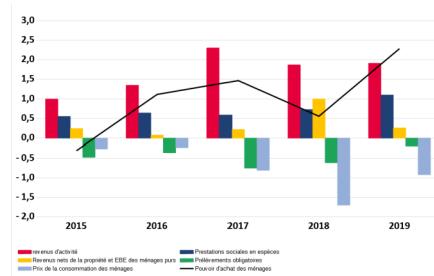
Le pouvoir d'achat des ménages a soutenu la consommation

En 2019, le revenu disponible brut des ménages a progressé de 3,1 % en valeur (après + 3,0 % en 2018). Il a été soutenu par une accélération des prestations sociales (+ 3,1 % après + 2,0 %, notamment du fait, en 2019 de la revalorisation et de l'élargissement de la prime d'activité mis en place dans le cadre des mesures d'urgence économiques et sociales) et par le ralentissement des impôts courants (+ 0,3 % après + 9,6 % en 2018), du fait notamment de la poursuite des réductions de taxe d'habitation et après une forte hausse de la CSG en 2018 du fait de la bascule de cotisations sociales vers la CSG. Les salaires nets de cotisations sociales ont ralenti, mais sont restés vigoureux (+ 3,3 % après + 4,8 %). Le prix de la dépense de consommation finale a ralenti (+ 0,9 % après + 1,7 % en 2018), si bien que le pouvoir d'achat du revenu disponible a accéléré (+ 2,1 % après + 1,3 %, *figure 2*). Ramené au niveau individuel, le pouvoir d'achat par unité de consommation a augmenté de 1,5 % (après + 0,7 % en 2018).

1. Hors Mayotte

Du côté des entreprises, la transformation du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) en allégements de cotisations sociales a nettement soutenu le taux de marge des sociétés non financières (+ 1,8 point, mais + 0,1 point hors transformation du CICE).

2 L'accélération des prestations sociales soutient le pouvoir d'achat



Source : Insee, comptes nationaux, base 2014

Au mois de mars et au deuxième trimestre 2020, l'activité a fortement chuté

Le contexte conjoncturel de l'année 2019 a été radicalement modifié début 2020 avec l'émergence de l'épidémie de Covid-19, frappant d'abord la Chine puis se propageant dans le reste du monde. Les mesures prises, en France et dans les autres pays concernés, pour endiguer la propagation du virus, ont des conséquences lourdes sur le fonctionnement des économies. En France, un confinement de la population a été mis en place entre le 16 mars et le 11 mai, s'ajoutant à la fermeture des établissements recevant du public et des commerces non essentiels.

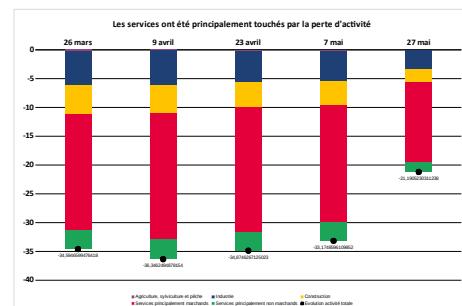
Dans ce contexte, l'activité a lourdement chuté : pendant toute la période de confinement, elle se serait située à environ un tiers en deçà de son niveau en situation « normale » d'activité (*figure 3*). Dans les autres pays, la forte baisse du PIB au premier trimestre 2020 témoigne, comme en France, de l'ampleur du choc².

En France, la perte d'activité concerne surtout les branches marchandes (- 40 % pendant toute la durée de confinement). Dans l'industrie, hormis la branche agro-alimentaire nécessaire à la fourniture de biens essentiels, les autres branches sont particulièrement touchées, à travers la baisse de la demande nationale et étrangère, les difficultés d'approvisionnement ou encore l'indisponibilité de la main-d'œuvre et les difficultés à mettre en place les mesures sanitaires sur les sites de production. Dans les services, les pertes d'activité sont plus contrastées, élevées dans les secteurs directement concernés par les mesures de confinement (commerce, services de transport, hébergement et restauration, loisirs) et plus faibles dans les activités telles que les services financiers ou d'assurance. Enfin, la construction a pâti de l'arrêt partiel voire complet des chantiers.

La crise sanitaire s'est également traduite par un recul important de la consommation des ménages, qui elle aussi se serait située un tiers environ en deçà de son niveau en situation « normale » (- 35 % de perte de consommation à la fin mars puis - 32 % au 7 mai). Cette perte traduit notamment la chute des achats de carburants, de véhicules automobiles et d'autres biens manufacturés (habillement) mais également des services de transport, d'hébergement et restauration et de loisirs. En revanche, certains produits ont vu leur consommation augmenter pendant le confinement (produits alimentaires notamment).

Cette crise touche fortement l'ensemble des régions françaises, avec quelques disparités néanmoins, compte tenu des différences de structure sectorielle qui existent d'un territoire à un autre³. En effet, la perte d'activité au niveau local dépend entre autres du poids des activités durement touchées par la crise (tourisme, construction...) et de celui des secteurs qui au contraire sont davantage épargnés (agriculture). ■

3 L'activité a fortement baissé pendant le confinement puis se redresserait progressivement



Source : Points de conjoncture de l'Insee ; les dates indiquées sont les dates de parution de ces différents Points

2. Au premier trimestre 2020, le PIB a baissé de 2,2 % en Allemagne, 5,3 % en France, 5,3 % en Italie, 5,2 % en Espagne, 2,0 % au Royaume-Uni, 1,3 % aux États-Unis, ces écarts pouvant traduire à la fois les différences de calendrier dans la mise en place de mesures d'endiguement de l'épidémie et les différences méthodologiques d'estimation de l'activité dans cette période très particulière.

3. Voir l'éclairage régional du *Point de conjoncture* du 7 mai.